



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **28 janvier 2019**

Délibération n° 2019-3300

commission principale : **proximité, environnement et agriculture**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : **Lyon 3°**

objet : **Part-Dieu - Restructuration des réseaux humides - Individualisation totale d'autorisation de programme au budget principal - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme au budget annexe des eaux**

service : **Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction eau et déchets - eau**

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Colin

Président : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 8 janvier 2019

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 30 janvier 2019

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Philip, Galliano, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, M. Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mmes Frier, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mme Poulain, M. Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, M. Vesco, Mme Ait-Maten, MM. Artigny, Augoyard, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Berra, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Collomb, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliot, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Giraud, MM. Gomez, Gouverneyre, Guiland, Mme Guillemot, MM. Hamelin, Havard, Mme Hobert, M. Huguet, Mme Iehl, MM. Jeandin, Lavache, Mmes Le Franc, Lecerf, Leclerc, MM. Llung, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moroge, Mme Nachury, MM. Odo, Petit, Mmes Piantoni, Picard, M. Piegay, Mme Pouzergue, MM. Quiniou, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, MM. Sécheresse, Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Vergiat, Vial, Vincendet.

Absents excusés : Mme Rabatel, M. Bernard (pouvoir à M. Sécheresse), Mme Beautemps (pouvoir à M. Quiniou), MM. Genin (pouvoir à Mme Burricand), Guimet (pouvoir à M. Grivel), Lebuhotel (pouvoir à M. Sannino), Moretton (pouvoir à M. Jeandin), Passi, Mmes Perrin-Gilbert (pouvoir à Mme Iehl), Peytavin (pouvoir à M. Millet), Pietka (pouvoir à M. Bravo), M. Rabehi (pouvoir à Mme Fautra), Mmes Servien (pouvoir à Mme Bouzerda), Varenne (pouvoir à M. Dercamp), Vullien (pouvoir à M. Vincent).

Absents non excusés : M. Aggoun.

Conseil du 28 janvier 2019**Délibération n° 2019-3300**

commission principale : proximité, environnement et agriculture

commune (s) : Lyon 3°

objet : **Part-Dieu - Restructuration des réseaux humides - Individualisation totale d'autorisation de programme au budget principal - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme au budget annexe des eaux**

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction eau et déchets - eau

Le Conseil,

Vu le rapport du 20 décembre 2018, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Ce projet fait partie de la programmation pluriannuelle des investissements (PPI) 2015-2020 votée par le Conseil de la Métropole le 6 juillet 2015.

I - Contexte

Les galeries techniques Bonnel (au nord) et Servient (au sud) desservent le centre commercial de la Part-Dieu en électricité, eau, assainissement, télécom, chauffage et climatisation. Elles assurent également sa défense incendie via le réseau d'eau potable.

Ces 2 ouvrages majeurs, qui datent des années 1970, sont utilisés pour mailler les différents réseaux entre les axes Vivier Merle à l'est et Garibaldi à l'ouest.

II - Description du projet

La galerie Bonnel et le réseau d'eau potable sont aujourd'hui en bon état. Quant à la galerie Servient, malgré la réhabilitation de son système d'éclairage et des trappes d'accès en 2017, elle demeure fortement dégradée :

- le revêtement d'étanchéité interne est en lambeau ce qui, combiné au réseau de chaleur, engendre une corrosion accélérée des éléments métalliques,
- le réseau d'eau potable, qui assure la défense incendie, est vétuste et fragile,
- les réseaux de chauffage urbain (chauffage et climatisation) sont en partie amiantés,
- enfin, des éléments de charpente métallique qui supportent la voirie sont fortement corrodés.

Par ailleurs, compte tenu de l'étroitesse de la galerie, il est nécessaire de déposer l'ensemble du calorifuge des réseaux urbains de Dalkia pour réaliser le décapage haute pression des voiles de béton de la galerie et remplacer la conduite d'eau potable. Ces calorifuges doivent être reposés par Dalkia à l'issue du chantier.

Compte tenu de ces éléments, la direction adjointe de l'eau de la Métropole de Lyon a programmé l'achèvement de sa réhabilitation en 2018-2019.

Dans le cadre du projet de transformation du quartier de la Part-Dieu, la rue Servient connaît en 2018 et 2019 une forte densité de chantier.

Dans ce contexte, la période décembre 2018-juin 2019 s'avère être la seule envisageable pour réaliser les travaux de réhabilitation de la galerie Servient et remettre à niveau les différents réseaux de concessionnaires qui l'empruntent (eau potable, Dalkia, Enedis, Orange, etc.). Ces travaux de réhabilitation mobilisent plusieurs intervenants : la Métropole, Enedis et Dalkia.

III - Coût du projet

Le projet est estimé à 1 272 000 € TTC en dépenses à la charge du budget principal, 5 555 000 € HT en dépenses à la charge du budget annexe des eaux et 3 045 000 € HT en dépenses à la charge du budget annexe de l'assainissement.

Les frais de fonctionnement de l'ouvrage seront à la charge des services de la direction adjointe de l'eau ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission proximité, environnement et agriculture ;

DELIBERE

1° - Approuve les travaux de réhabilitation des galeries techniques situées rue Servient à Lyon 3°.

2° - Décide :

a) - l'individualisation totale de 1 272 000 € TTC en dépenses, à la charge du budget principal, sur l'opération n° 0P06O5308, en 2019,

b) - l'individualisation complémentaire de l'autorisation de programme P21 - Eaux pluviales et ruissellement pour un montant de 250 000 € HT en dépenses, à la charge du budget annexe des eaux, sur l'opération n° 1P06O5308, en 2019.

Le montant total de l'autorisation de programme individualisée est donc porté à 5 555 000 € HT au budget annexe des eaux en raison de l'individualisation partielle de 5 305 000 € HT à partir de l'autorisation de programmes travaux.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 30 janvier 2019.